

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1975)
Heft: 327

Artikel: Les petites Bêtes
Autor: Stauffer, Gil
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1028735>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POINT DE VUE

Les petites Bêtes

Ainsi donc, mes bien chers frères, l'*Haemophilus influenzae*, micro-bestiote responsable de la méningite chez les enfants, a muté. Elle est devenue, sans crier gare, résistante à toute une rangée d'antibiotiques et c'est, maintenant, à coup de chloramphénicol qu'il faut assommer les mutants (en assommant du même coup celui qui les héberge).

Voilà, c'est l'engrenage. L'engrenage, L'engr...

Le même truc était arrivé avec les rats. Le coumafène — disaient quelques biologistes qui ne voyaient pas plus loin que leur microscope — devait faire crever les rats à coup sûr, leurs plaies ne se cicatrisant plus. Raté ! Raté ! Encore raté ! Après quelques hécatombes, il se trouva des souches mutantes qui rigolaient de la nouvelle super-mort-aux-rats.

En trente ans, il y a un monde qui a complètement changé : celui des bactéries. Il y a vingt ans, tous les gonocoques étaient sensibles à la

streptomycine. Aujourd'hui, une bonne moitié sont résistants. On passa à la tétracycline. Maintenant, ils y résistent tous... En dix ans, on a multiplié *par dix* les doses de pénicilline G coupant une blennorragie. Recrudescence des maladies vénériennes ? Mutation des microbes, oui !

Beau travail, fin boulot, messieurs les biologistes et médecins !

Et comment ce cirque va-t-il se terminer si nous suivons notre lancée ?

C'est simple et clair : si nous continuons, il n'y aura bientôt plus qu'un moyen pour détruire les bactéries pathogènes qui ne cessent de muter : *l'incinérateur*. Au lieu de seringue, on utilisera des lance-flammes. Ou le napalm, ou des gammas à haute dose. Je ne plaisante pas.

La course aux antibiotiques est perdue ; c'est nous qui sommes poursuivis.

Tous les gamins, au deuxième jour de leur vie, sont porteurs de germes résistants, et il faut leur administrer des doses de cheval à la moindre infection.

C'est encore pire en médecine vétérinaire, les antibiotiques étant utilisés à tort et à travers. Au prix où est une bonne laitière...

Sélection naturelle, mutation : les bactéries ont, jusqu'ici, *toujours* réussi à surmonter les obstacles qu'on leur opposait. Mieux, certaines se *nourrissent* d'antibiotiques !

Bon, sans doute le combat n'est-il pas encore perdu. On se rend compte, enfin, qu'il faut d'abord étudier les défenses naturelles de l'organisme et que ce sont ces défenses qu'il s'agit d'utiliser en premier lieu, de soutenir, de comprendre exactement.

En fait, ce qui devrait être mis au premier plan, *c'est la prévention*.

Mais, évidemment, ce n'est pas en faisant de la prévention qu'on devient riche ou célèbre, n'est-ce pas messieurs les médecins ?

A propos, vous avez lu les thèses de Greenberg sur la recherche anti-cancer aux Etats-Unis ? C'est le Watergate de la médecine.

Gil Stauffer

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Curieux

Il paraît que le héros du dernier livre de M. Chessex, un vieux et médiocre libidineux, s'appelle Me Raymond Mange.

(Curieux homme que M. Chessex, dont il faudra bien que je m'occupe un jour : j'ai été, savez-vous, voir la « Servante d'Evolène », et curieusement, j'ai été frappé par l'évidente parenté entre l'œuvre de Morax et celle(s) de M. Chessex...)

On peut se demander ce qu'en penseront le docteur Raymond Mange et l'ingénieur Raymond Mange à Lausanne également...

Mais à ce propos, une anecdote :

Voici vingt-cinq ans, Jean Dutourd publiait un

roman, « Au bon beurre », qui se déroulait pendant l'occupation, et dont l'un des personnages se nommait le commandant Duglandier-Dè la Bastie : un salaud, collaborateur, affairiste de marché noir, dénonciateur de Juifs, etc.

Or (ce dit-on), au lendemain de la parution, le commandant de la Bastie, grand-croix de la Légion d'honneur, héros de la Résistance, compagnon de la Libération, etc., porta plainte... S'estimant offensé dans son honneur : il n'avait vraiment rien d'un collabo !

Procès. Dutourd condamné à changer le nom de son héros et à des dommages-intérêts. A dire vrai, plus symboliques que réels, car enfin, sa bonne foi n'était pas en cause, et d'autre part, l'adjonction d'un second patronyme, celui de Duglandier,

un peu ridicule, rendait une confusion bien improbable.

Le procès était à peine terminé que le commandant Duglandier, commandeur de la Légion d'honneur, héros de la Résistance, compagnon de la Libération, ancien de Buchenwald, torturé par les Allemands, etc., portait plainte à son tour. D'autant plus indigné que durant le premier procès, son nom avait été déclaré ridicule !

Reprocès, etc. !

Article, dans « Le Figaro » ou dans « Les Nouvelles littéraires », d'un critique, qui signalait l'affaire, évoquait les difficultés qu'éprouve un romancier à imaginer des noms pour ses personnages, qui le mettent à l'abri de si fâcheuses mésaventures. Et proposait le « remède-miracle » :